



Communauté de communes

**Personnel – Administration générale
et Mutualisation**

OBJET : Présentation du rapport d'activités politique de la ville sur le quartier prioritaire de la Ville aux Roses à Châteaubriant – Année 2020

EXPOSE

La loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a confié le diagnostic, la définition des orientations, l'animation et la coordination des contrats de ville aux établissements publics de coopération intercommunale. C'est dans ce cadre que la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval pilote les interventions conduites sur le quartier de la Ville aux Roses à Châteaubriant, identifié en 2014 par l'Etat comme entrant dans la nouvelle géographie prioritaire.

Le décret n° 2015-1118 du 3 septembre 2015 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville prévoit qu'un rapport doit être élaboré par l'établissement public de coopération intercommunale et soumis pour avis au conseil citoyen et au conseil municipal de la commune sur laquelle le zonage prioritaire est identifié.

Le rapport joint en annexe à la présente délibération a fait l'objet d'une présentation et d'un débat en conseil municipal de la Ville de Châteaubriant lors de sa séance en date du 21 octobre 2021. Il a également été présenté et remis au conseil citoyen le 30 septembre 2021.

Le conseil municipal de la Ville de Châteaubriant ayant adopté ce rapport, celui-ci doit désormais faire l'objet d'une adoption par le conseil communautaire.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Personnel – Administration générale et Mutualisation » réunie le 19 novembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire émet un avis favorable sur la présentation du rapport annuel de la politique de la ville concernant les actions conduites sur le secteur de la Ville aux Roses à Châteaubriant.

Les membres du Conseil Communautaire prennent acte de la présentation de ce rapport

Présenté à Châteaubriant, le 9 décembre 2021

Le Pré

Alain H



Le Président,

Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20211213-621-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-12-2021

Publication le : 13-12-2021

Conseil Communautaire du 9



Politique de la ville

2020

Éléments de contexte

Le quartier de La Ville aux Roses à Châteaubriant a été désigné par l'Etat en 2014 première fois au titre du dispositif politique de la ville. Cette éligibilité a trouvé son prolongement pour 6 ans (2015-2020) d'un contrat de ville partenarial, au sein duquel l'innovation est encouragée.

Par l'intermédiaire de ces nouveaux contrats de ville, l'Etat entendait répondre à un renforcement des moyens à destination des quartiers prioritaires par :

- Une mobilisation des politiques de droit commun,
- L'association des habitants à la politique de la ville,
- Un élargissement stratégique des contrats de ville à l'échelle des villes et des intercommunalités, dans une démarche de développement intégré du territoire dans leurs domaines respectifs.

La Ville de Châteaubriant et l'ex Communauté de Communes du Castelbriantais ont travaillé avec l'Etat, avec l'ensemble des partenaires, dont les associations représentatives du quartier, à la réflexion sur le développement de la Ville aux Roses, visant à définir les enjeux et axes de développement pour 2015-2020. Ce contrat, cosigné par la Ville de Châteaubriant et l'ex Communauté de Communes du Castelbriantais, a permis l'engagement des différents partenaires via la signature de conventions opérationnelles qui lui sont adossés.

Le Quartier Prioritaire

Le quartier de La Ville aux Roses a été construit entre 1968 et 1975. Le périmètre retenu par le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) comprend 1 160 habitants (soit presque 10 % de la population de la commune) et s'étend du quartier de la Ville aux Roses jusqu'aux pavillons d'Aiguillon Construction, situés au-delà de l'avenue Jean Moulin, sur la route de Saint Aubin des Châteaux.

Le parc immobilier du secteur prioritaire est constitué à plus de 70 % de logements sociaux.



Le contrat de Ville

Le contrat est construit sur 4 piliers :

- cohésion sociale intégrant les volets « sports », « animations et action sociale », et « éducation »,
- développement économique, emploi et formation,
- renouvellement urbain et cadre de vie,
- gouvernance et participation citoyenne.

puis décliné en programme d'actions.

Avenant 2019

Le contrat de ville de Châteaubriant est applicable jusqu'au 31 décembre 2022.

Les partenaires inscrivent leurs actions dans une nouvelle dynamique, en identifiant leurs actions respectives, dans la logique du Pacte de Dijon.

Trois priorités sont identifiées par les partenaires :

- Rénovation urbaine
- Cohésion sociale
- Emploi

1. RENOUVELLEMENT URBAIN ET CADRE DE VIE

Les objectifs prioritaires des partenaires en matière de renouvellement urbain et d'amélioration du cadre de vie sont :

1/ Favoriser la mixité sociale

2/ Favoriser la mobilité des habitants du quartier

3/ Poursuivre l'aménagement des espaces publics pour favoriser

4/ Rénover le parc social

Mesure = engagement	Partenaire porteur
Soutenir les actions favorisant l'appropriation par les habitants de leur quartier rénové	Etat / SPV
Donner suite à l'étude urbaine en concrétisant le programme de renouvellement urbain « Faire de l'ANRU sans ANRU » : - Mettre en place une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale de la restructuration urbaine ; - Accompagner le relogement des habitants concernés par les démolitions des logements. - Adapter la programmation pluriannuelle en fonction des besoins mobilisables	Etat / bailleur habitat 44 / CC pôle environnement aménagement de l'espace Département sous l'as soutien à la politique de la vil développement social
Poursuivre les actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement et du cadre de vie.	Collectivité (s) / bailleur ha 44 / ...
Favoriser l'émergence d'un tiers lieux, espace collaboratif et contributif permettant le développement territorial de projets citoyens, favorisant la cohésion sociale et le lien intergénérationnel.	Collectivité (s) / bailleur ha 44 / CDC BdT...
Poursuivre l'aménagement des espaces extérieurs dans une démarche participative	CCCD – pôle environnemen aménagement de l'espace
Sensibilisation à la réduction et tri des déchets	CCCD – pôle environnemen aménagement de l'espace

2. COHESION SOCIALE :

Les objectifs des partenaires en matière de cohésion s

1/ Favoriser la réussite éducative

2/ Favoriser la vie sociale, l'engagement citoyen et la participation citoyenne, l'accès aux droits, l'accès à la culture et la p

3/ Renforcer la tranquillité publique

Mesure = engagement	Partenaire porteur
Favoriser la réussite éducative	
Favoriser l'accès des collégiens de QPV à des stages de 3ème de qualité	Etat / DSDEN – SPV /Département
Rénovation du college de la Ville aux roses	Département
Favoriser la poursuite d'études et le tutorat des élèves des quartiers, grâce aux cordées de la réussite et aux parcours d'excellence	Etat / SPV +DSDEN
Mettre en place un médiateur à l'école	Ville/département/Etat/Education nationale
Accompagner la lisibilité des actions existantes, portées par les structures locales, auprès des habitants	CCCD- CSC
Accompagner les familles vulnérables	
Faciliter l'accueil d'urgence pour les familles mono-parentales et les familles vulnérables	CAF
Renforcer la passerelle entre le multi-accueil et l'école pour favoriser la scolarisation des enfants de moins de 3 ans	CCCD – Education nationale CAF
Soutenir les actions parentalité du territoire en ayant une attention particulière pour les actions se déroulant sur le quartier prioritaire	CCCD - CAF

Favoriser la vie sociale, l'engagement citoyen et la participation citoyenne, l'accès aux droits, l'accès à la

Soutenir et accompagner la mise en place du centre socio-culturel	Etat / politique de la ville + Département dans le cadre de appel à projet annuel en faveur la jeunesse et de la citoyenneté
Développer la médiation sociale dans le quartier, en mobilisant le dispositif des adultes-relais	Etat / politique de la ville
Soutenir les associations et les acteurs agissant sur le quartier pour : - Favoriser l'accès des jeunes des quartiers prioritaires aux formations Bafa - Favoriser l'accès et le développement de l'accompagnement à la scolarité - renforcer les actions sur les temps périscolaires et du mercredi, accessibles aux enfants et jeunes du quartier prioritaire - Favoriser le départ en vacances des enfants et des jeunes des familles vulnérables - soutenir l'animation sur l'espace public, notamment pendant les vacances scolaires	CCCD CAF
Animer un espace pour tous au sein du quartier	CCCD - CSC
Accompagner la mise en lien des actions enfance-jeunesse sur le quartier, entre partenaires	CCCD - CSC
Accompagner la réalisation de petits évènements festifs intergénérationnels	CCCD - CSC
Développer des actions de citoyenneté en axant les interventions sur le respect de l'autre et l'acceptation des différences	Ville de Châteaubriant - CCAS
Maintenir et/ou développer des actions en direction des enfants, des jeunes et des parents	CCCD – CSC – service jeunesse petite enfance

Renforcer la tranquillité publique

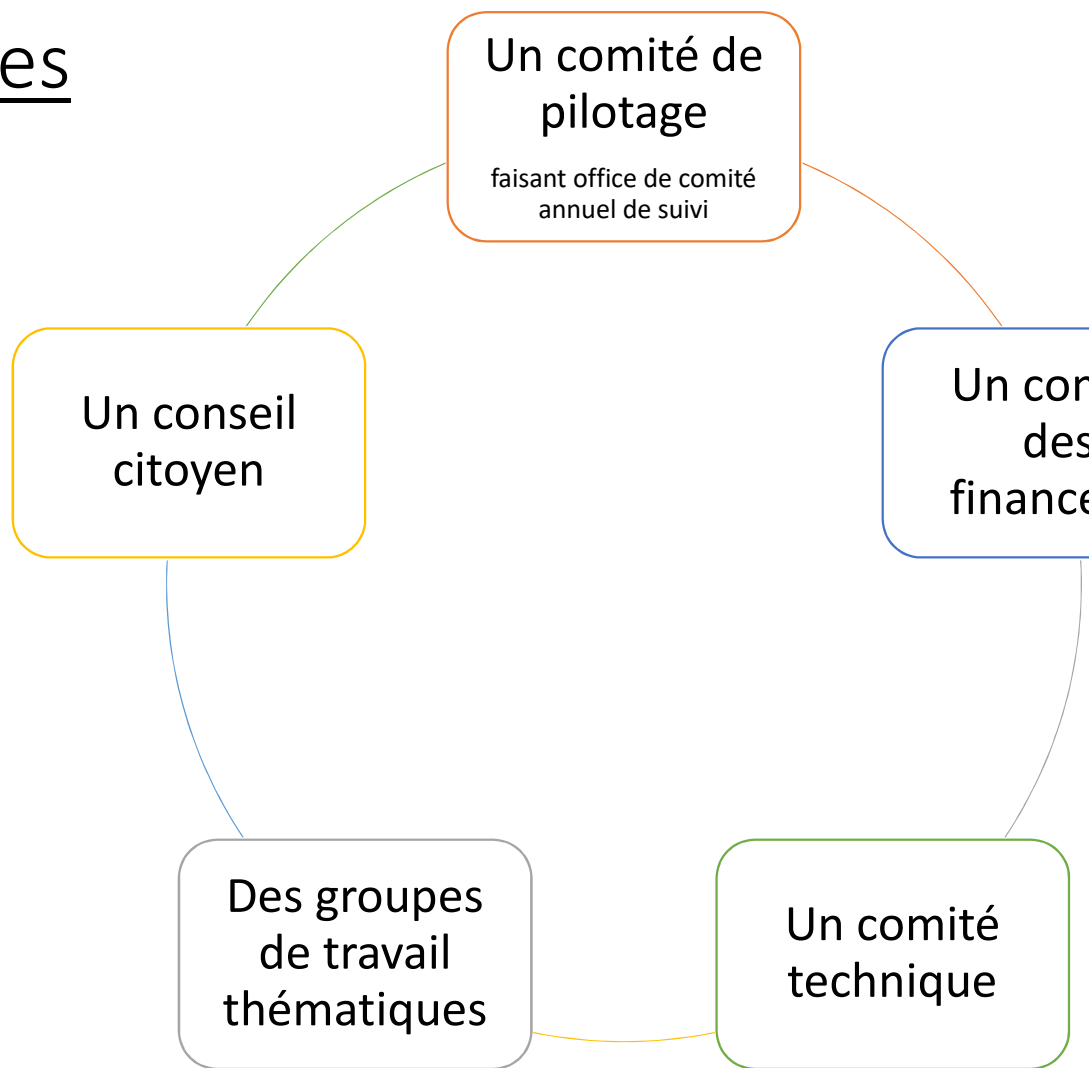
<ul style="list-style-type: none">- Dans le cadre du protocole de participation citoyenne, poursuivre les actions visant à mieux lutter contre le sentiment d'insécurité- Poursuivre les actions préventives en ciblant les jeunes publics en lien étroit avec l'Éducation Nationale et les autres partenaires au sein des établissements scolaires (rappels à la loi, sécurité routière, lutte contre les conduites addictives, nouveaux protocoles, ...)- Proposer des actions dans le domaine de la protection technique de la malveillance (dispositifs de vidéoprotection, alerte "VIGIDEL" pour sensibiliser les commerçants, consultations de sûreté, ...)- Développement du dispositif de vidéo protection	Etat / gendarmerie / Département (cf actions sécurité routière, au école sociale et solidaire) / Ville
Sensibilisation aux conduites à risques (routières, addictions : écran, alcool et drogues)	Ville de Châteaubriant – CCAS police municipale
Renforcement de la coordination des actions de prévention entre les services de la ville, de la gendarmerie, des bailleurs sociaux et d'autres partenaires	Gendarmerie / Police municipale CCAS
Aménagement sécurisé des abords de l'école	Ville de Châteaubriant

3. EMPLOI

L'objectif prioritaire des partenaires en matière d'emploi est de favoriser l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle des habitants du quartier.

Mesure = engagement	Partenaire porteur
<p>Gouvernance : Pérenniser le comité technique emploi : réunion trimestrielle de suivi des actions conduites ou à conduire en matière d'emploi sur le quartier</p>	Etat / DIRECCTE / Département public allocataires du RS
<p>Lever les freins périphériques à l'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilité : soutenir les actions favorisant la préparation et l'obtention du permis de conduire dans le cadre d'une reprise d'emploi. • Garde d'enfant : faire connaître les solutions de gardes d'enfants afin de favoriser la reprise d'emploi. • Egalité professionnelle : favoriser la mixité professionnelle. 	Etat / service politique de la DIRECCTE / CLEFOP / Département (Mobilité solidaire)
<p>Aller vers et accompagner :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérage du public par un accès facilité au service public de l'emploi (permanence, action hors les murs, appel à projet PIC « invisible » etc...) • Encourager l'accès des jeunes du quartier aux dispositifs d'accompagnement (Garantie Jeunes, accompagnement intensif des jeunes) • Promouvoir l'accompagnement global (Pole emploi / Conseil départemental) • Connaissance du marché du travail local : permettre aux résidents de découvrir les métiers de leur territoire 	Etat / service politique de la DIRECCTE / CLEFOP / Département (action sociale, unité emploi développement local)
<p>Former :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès des publics prioritaires aux actions de formation en lien avec le Pacte régional pour l'investissement dans les compétences • Développer des formations de remobilisation (notamment atelier Pole emploi) et de savoirs de base (apprentissage de la langue française) 	Etat / service politique de la DIRECCTE / SPE / Conseil régional CLEFOP
Développement de la culture entrepreneuriale	CCCD – service développement emploi-formation
Accompagnement des initiatives de création d'entreprise	CCCD – service développement emploi-formation
Favoriser l'accès à l'emploi et le développement du réseau professionnel via Réseau Emploi et Proximité pour l'emploi	CCCD – service développement emploi-formation
Accompagnement vers la diversification des compétences et mobilisation des outils de formation en prenant pour appui les événements proposés sur le quartier	CCCD – service développement emploi-formation

Les instances



2020
le conseil citoyen

La Composition du Conseil Citoyen renouvelée à l'automne 2019 :

Habitants :

BARON Nadia
DES COGNETS MICHEL Régine
EUDIER Jean-francois
GUMUS Irem
GUNGOR/SAHIN Zeynep
RIESENBERGER Fernando
TAMER Gamze
SENE Guedje

Acteurs locaux :

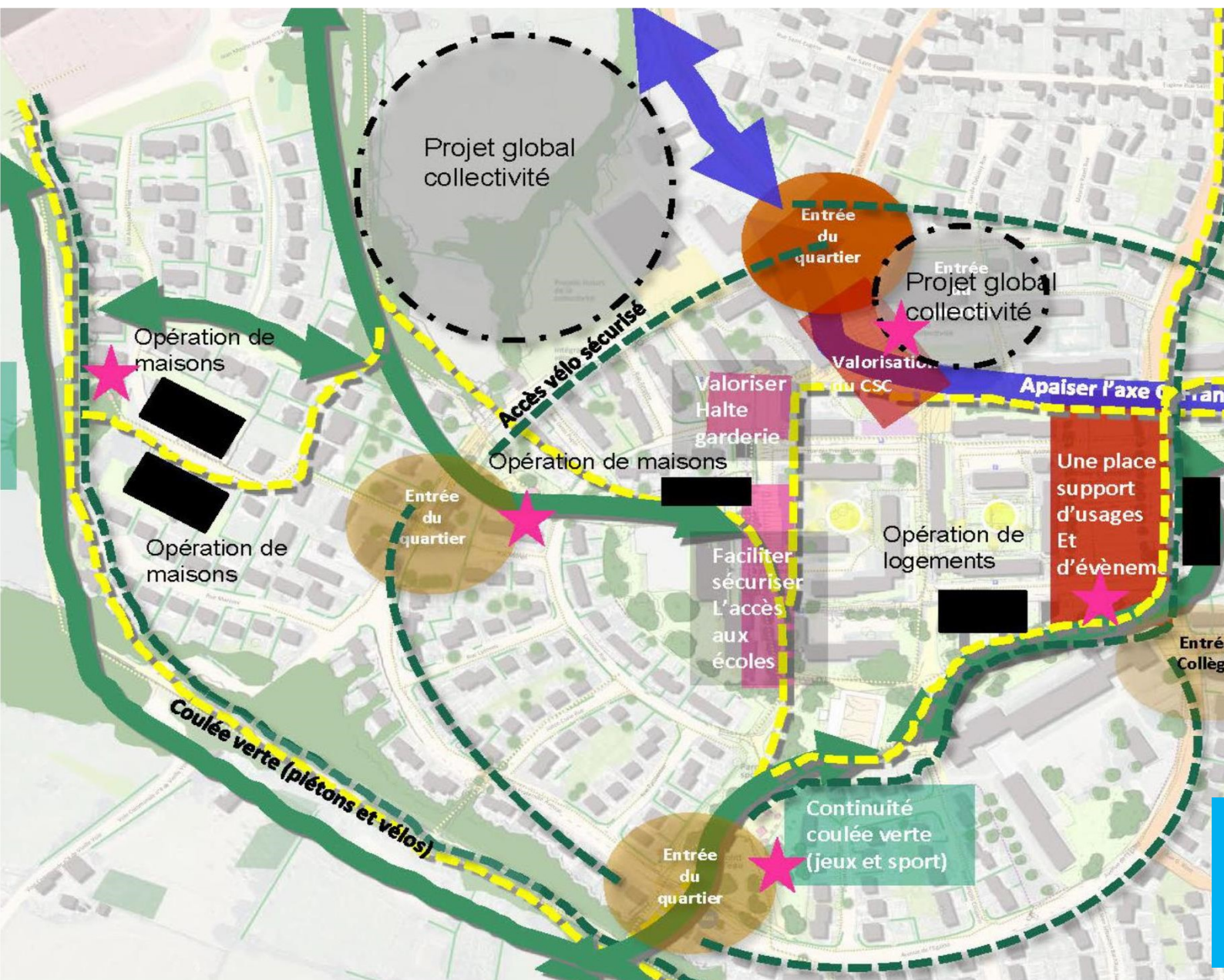
AKKOC Gulseren
AVCI Serkan
LEGRAIS Marie Jo
COUE Stéphane
RIESENBERGER Clotilde
DURAND Jacqueline
SEVIN Magali
TALBOURDEAU Christine

Actualisé en 2021

Les actions du conseil citoyen

Mis en place en mars 2016, le Conseil citoyen a souhaité investir le domaine du cadastre, particulièrement sur les espaces extérieurs communs, sur le « vivre » dans le quartier. La Communauté de Communes a missionné les architectes-urbanistes de l'Atelier du Lieu pour accompagner de façon autonome le Conseil citoyen dans cette réflexion autour d'une méthodologie et la CCCD :

- réaliser **un projet ancré dans son contexte**,
- inscrire **l'humain au cœur du projet**,
- s'appuyer sur **la maîtrise d'usage des habitants** pour cerner les besoins,
- élaborer **un diagnostic pertinent des besoins et aspirations** des habitants,
- construire **un projet commun** avec les différents acteurs du territoire,
- imaginer **une identité commune par le rêve, les usages, et le contexte**,
- créer un **sentiment de réappropriation des lieux et coproduire une nouvelle histoire**



Éléments de contexte :

Une première phase « diagnostic » a été conduite sur le terrain en **2016/2017** lors de laquelle plusieurs enjeux

- Reconnecter urbanistiquement et socialement la Ville aux Roses et le reste de la ville de Châteaubriant,
- Coproduire une réflexion et des actions avec les habitants du quartier,
- Banaliser l'image de la Ville aux Roses.

Cette phase s'est conclue autour de 4 grandes orientations à mettre en œuvre : une structure végétale pour les équipements structurants (rue César Franck), restructuration de la forme urbaine du quartier, amélioration de

A partir de la première phase conclue, une seconde « étude de programmation » a été réalisée sur **2017/2018**

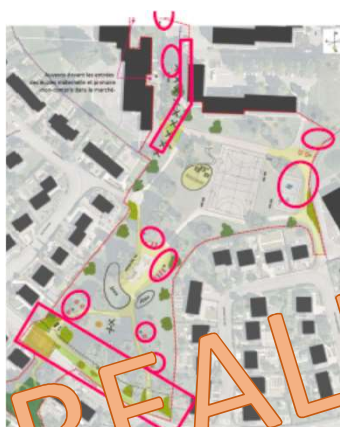
3 lieux ont été choisis par le Conseil Citoyen :

- le parc des droits de l'enfant,
- les accès aux écoles maternelle et primaire,
- l'entrée et la traversée du quartier Flemming.

Toutes ces réflexions ont été conduites avec les habitants en utilisant différents supports : ballades urbaines, ateliers participatifs, de la démarche a conduit les services de l'Etat a qualifié l'opération d'étude urbaine confiée au Conseil citoyen inscrite au label "40 ans de la politique de la ville".



Un phasage et une priorisation des travaux réalisés avec des habitants : Un phasage sur investissement chaque année de 100 000€ partagés entre la Ville de Châteaubriant et la traduire la programmation élaborée par les citoyens en aménagements urbains.



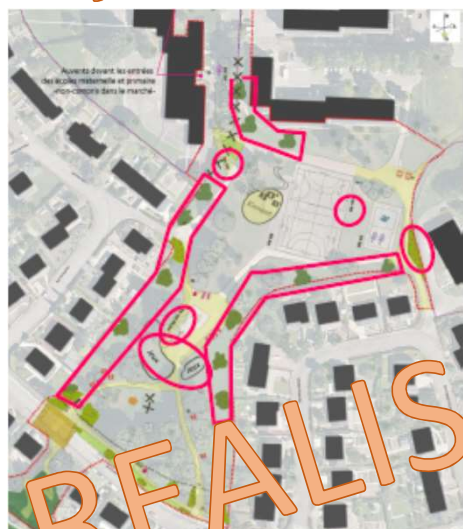
Tranche 1 en 2018 :

Installation de mobiliers urbains, d'une clôture en bois, raccordement vers la voie verte, création d'un cheminement piéton dans le parc, d'un passage piéton surélevé entre la voie verte et le parc, suppression de la haie devant l'école



Tranche 2 en 2019 :

Pose d'un grand jeu pour enfants, Installation de mobiliers urbains, plantation de cépées et de rosiers, réfection des cheminements piétons



2020

- 2 réunions du c

En raison de la s
citoyen ne s'est r
d'année 2020 (av
en fin d'année (lor
l'ont autorisé)

2020 : Un programme d'investissements str

- L'ouverture du Centre Socio Culturel au cœur du quartier permet de créer une polarité.
- L'antenne du Foyers de Jeunes travailleurs contribue à répondre à des enjeux de mixité.



La construction du centre socio culturel

Montant total de l'opération :

- Coût total de l'opération : 1 248 111€ HT

Plan de financement :

- CAF - environ 122 500 €,
- Région (contrat de territoire) – environ 350 000 €,
- Etat – 250 000€,
- Ville de Châteaubriant - environ 217 000 €,
- Communauté de Communes Châteaubriant-Derval - environ 217 000 €,
- Conseil Départemental – 100 000€



L'ouverture du centre socio culturel

Validation de l'APD : fin avril 2018

Dépôt du permis prévu en juin 2018

Début des travaux : septembre 2019

Fin de l'opération : Septembre 2020

**Ouverture : 14 septembre 2020 en présence de M. le Sous-Préfet, de Mme la Présidente du Com
M. le Président du Conseil départemental, des élus communautaires et communaux, des parte**



L'antenne du Foyer de Jeunes Travailleurs

Permis de construire accordé le 24 octobre 2017 - Début des travaux : mars 2019 –
Ouverture : **Septembre 2020**

Capacité de l'antenne sur **12 logements** comprenant :

2 T2 de 44,78 m², 2 T1 bis de 33,65 m²,
4 T1 de 15,76 m², et 4 T1 de 14,15 m²

Des **parties communes** de 79,64 m² composées de :

- une salle de détente de 32,66 m²,
- une cuisine commune de 27,38 m²,
- une buanderie de 13,10 m²,
- un WC de 2,72 m², et des dégagements de 3,78 m².



L'antenne du Foyer de Jeunes Travailleurs

Estimation du coût des travaux : 581 174 € HT

Financement prévu du « foyer Soleil » par le FJT :

- CAF – 130 000€
- Région – 120 000€
- Communauté de communes Châteaubriant-Derval - 100 000€
- ETAT – 60 000 €
- Prêt PAM – 64 000€
- Habitat 44 (valorisation) – 60 000€
- Habitat 44 (Fonds propres) – 90 000€

TOTAL : 624 000€

L'antenne du Foyer de Jeunes Travailleurs

- Une participation aux animations du quartier, en lien
- Participation à l'organisation du cinéma plein air
- atelier de concertation sur les aménagements du qu (conseil citoyen)
- Perspectives 2021 :
 - participation au groupe de travail « emploi-formation » (a service développement territorial de la CCCD)
 - Co-organisation d'une animation d'été en direction des h et Rencontres)
 - Participation au cinéma plein air (avec le CSCI, Rencontre

les actions soutenues financière
par l'ANCT

2019 : 12 actions

ACTIONS	Nouvelle / renouvellement	MONTANT ACCORDE 2018	Coût action	CUMUL DEMANDE PARTENAIRES	CGET
Chorales de femmes	nouvelle		4 192	3 842	3
Cours de français langues étrangères	nouvelle		5 537	5 337	5
Portraits de quartier	nouvelle		16 500	16 100	5
Animation enfance jeunesse	renouvellement CPO 2018/2020	11 000	31 994	31 994	11
Médiation interculturelle sur le territoire de Châteaubriant	renouvellement	5 500	24 800	22 100	12
WELCOME FESTIVAL	renouvellement CPO 2018/2020	7 500	26 244	18 244	7
Animations culturelles et de loisirs dans l'espace public	nouvelle		5 700	6 200	4
Les rendez vous du mois : échange avec habitants et acteurs intervenants sur le quartier	nouvelle		6 520	5 580	3
Animation de rue	renouvellement	2 100	5 250	5 250	2
Poursuivre l'apprentissage de la musique et la découverte de la danse auprès d'un public	renouvellement	5 000	13 727	13 727	5
Actions EMPLOI FORMATION en direction du quartier de la Ville aux Roses	renouvellement	10 000	11 500	10 500	6
Castelbriantais et d'ailleurs	renouvellement		20 120	19 350	8
		41 100	185 274	158 224	73

2020 : 16 actions

DEMANDEUR	DEMANDE	DEMANDE ANCT
ACIAH ACCESSIBILITÉ COMMUNICATION INFORMATION ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP	Faire face à l'illettrisme et à l'illectronisme	1 500 €
ACIAH ACCESSIBILITÉ COMMUNICATION INFORMATION ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP	Ordinateurs + accompagnement individualisé	2 400 €
ASAMLA		12 000 €
ASSOCIATION RENCONTRES	Des jardins pour tous	5 000 €
ASSOCIATION RENCONTRES	Parcours d'apprentissage de la langue française (FLE)	6 200 €
ASSOCIATION RENCONTRES	CPO - animations enfance jeunesse	
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL	Lectures de rue	1 800 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL	Education aux médias	3 700 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL	A la rencontre du patrimoine matériel et immatériel du quartier de la Ville aux Roses	5 300 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL	Mise en place d'animations de rue en accès libre au cœur du quartier de la Ville aux Roses.	2 100 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL	Actions Emploi Formation en direction du quartier de la Ville aux Roses	8 000 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL	Transmettre les codes de l'école	2 500 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL	Conservatoire : Poursuivre le travail insufflé musique et danse	5 000 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL	ateliers d'éveil petite enfance	1 470 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL	Welcome Festival	
MAISON DES LYCEENS	Tous unis dans la diversité	800 €
PAQ LA LUNE	Chantiers artistiques a la ville aux Roses : animations culturelles et sociale en pied d'immeuble pratiques artistiques et résidences	6 500 €
100 TRUCS NI MUCHE	Le un et le nous	2 000 €

CPO avec l'Etat

62 370

**2020 : un
financement
supplémentaire -
Quartier d'automne**

DEMANDEUR	DEMANDE
PAQ LA LUNE	QA – Animations aux pieds numériques
ACIAH ACCESSIBILITÉ COMMUNICATION INFORMATION ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP	QS – soutien numérique, a
ACIAH ACCESSIBILITÉ COMMUNICATION INFORMATION ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP	QS -Fourniture d'ordinateur accompagnement individuel
MISSION LOCALE NORD ATLANTIQUE	QA- Fracture numérique
CCAS	QA- l'accès aux droits dans
CCAS	QA – l'activité physique c'e
RENCONTRES	QS – Complément animatio
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL	QA – Cycle d'animation aut

Ce que l'on retient des actions portées par la Communauté de Co

Pôle Service à la Population :

- Centre Socio-culturel Intercommunal
- Service Petite Enfance
- Service Enfance-jeunesse

Pôle Culture :

- Conservatoire
- Médiathèque
- Réseau de lecture

Pôle Développement Territorial, économie, emploi-formation :

- Service Développement territorial

Mise en réseau:
dans la continuité des autres années ...

Ces groupes de travail permettent de réunir les acteurs du territoire inter d'actions afin de favoriser l'interconnaissance, le travail partenarial et actions. Le contexte sanitaire a réduit les groupes de travail QPV.

- les groupes de travail en 2019 :
 - Animations d'été
 - Welcome Festival
 - Emploi-formation
 - Bilan et perspectives des porteurs de projets financés par l'ANCT
 - Communiquer auprès des habitants – expérimentation à travers 1 action « les re
- 2020 : les groupes de travail qui ont pu être maintenu
 - Animations socio-culturelles : animations d'été + programmation à l'année
 - Evènements : Welcome + Cinéma Plein air
 - Portes ouvertes du CSCI

Centre Socio-culturel intercommunal : des animations dans la continuité des autres années ...

- Welcome Festival – 4^{ème} édition :

- 1 après-midi / 4 associations + CSCI / 200 personnes par spectacle
- Objectif : fédérer les associations du quartier autour d'un évènement commun, proposer une ouverture culturelle
- Jauge limitée pour le respect des protocoles sanitaires

- Vacances d'été :

- Mise en place du dispositif national « vacances apprenantes » : sciences, écriture, histoire de l'art, relaxation, lecture, fête du conte décentralisée,
 - 1 fois par semaine, en juillet et août au Parc des droits de l'enfant
 - 1 semaine fin août dans le cadre des Intercalées
- ciné plein air
- Environ 400 personnes ont bénéficié de ces actions
- Partenariat : Services CCCD + associations + conseil citoyen



Centre Socio-culturel intercommunal : de nouvelles animations avec l'ouverture du lieu ...

- Portes ouvertes :

- 3 semaines d'animations et de spectacles, préparées par les partenaires du CSCI, ont permis d'accueillir 800 personnes et de faire connaître ce nouveau lieu.
- Un temps fort : visite du patrimoine au cœur du quartier

- Programmation mensuelle:

- Dès la fin des portes ouvertes, des rendez-vous réguliers ont été proposés aux habitants du territoire :
 - Thématiques travaillées : loisirs de proximité, emploi-formation, parentalité, accompagnement à la scolarité
 - La programmation s'établit notamment avec les partenaires intervenant sur le quartier de la Ville aux Roses : Services CCCD + associations + conseil citoyen
 - 2^{ème} confinement : fermeture obligatoire, imposée par les services de la préfecture. Réouverture aux vacances de Noël.

- La soirée des familles,
- Un après-midi avec papi et mamie,
- Atelier parents-enfants 0/3 ans,
- Les rendez-vous de l'éduc'nat,
- Les génies au grand air,
- Les après-midis jeux,
- De la cuisine, ...
- Décroche ton stage !



Le service Enfance Jeunesse intercommunal des animations dans la continuité des autres années ...

Animation de rue

- Animation sportive et manuelle. Activités individuelles pour garder la distanciation sociale.
- 1 après-midi par semaine en juillet et août
- 2 lieux : Terrain multisports et parc des droits de l'enfant
- Environ 20 enfants par après-midi / entre 6 et 12 ans (majoritairement des 8/10 ans)
- 2 animateurs du service jeunesse chaque après-midi
- Ces animations avaient lieu sur le même espace que les animations « Vacances Apprenantes » du Centre Socio-culturel intercommunal

Le pôle Culture intercommunal

des animations dans la continuité des autres années ...

Fanfare

- Atelier de pratique musicale 2h par semaine pour un groupe de collégiens.
- Collège de la Ville Aux Roses, 5 enseignants du conservatoire
- Élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Danse

- Atelier de danse « Jazz »
- 45min après l'école / primaire Claude Monet
- 12 enfants de CM1/CM2

Lectures de proximité

- Présence de la médiathèque pour des lectures lors d'animations d'été au parc des droits de l'enfants
- Juillet et Aout

Un spectacle de contes décentralisé

- 1 après-midi dédié à la lecture et au contes : spectacle, lectures, découverte d'albums
- Environ 80 personnes
- En partenariat avec le Centre Socio-culturel intercommunal

Service Développement Territorial

des animations dans la continuité des autres années ...

- Réseau Emploi :

Permettre à **deux chercheurs d'emploi du quartier sur cinq au total** de pouvoir bénéficier d'un temps privilégié avec des professionnels de l'entreprise (un chef d'entreprise, un responsable ressources humaines, une agence de travail temporaire ou un chargé de développement économique). Le chercheur d'emploi vient, non pas "se vendre", mais exposer les difficultés rencontrées dans sa recherche d'emploi ou d'orientation, pour trouver avec les quatre professionnels des solutions et des contacts dans leurs réseaux, leurs carnets d'adresse, leur connaissance de l'entreprise, leur capacité à repérer des compétences transférables.

- Mini-entreprise d'adultes :

Proposer à un groupe d'adultes de s'essayer à la création d'entreprise en s'inspirant des mini-entreprises à l'école et des mini-entreprises scolaires. Il s'agit d'accompagner un groupe d'adultes, de l'idée à la concrétisation d'une mini-entreprise. De septembre à novembre, deux animateurs accompagnent le groupe pour affiner son idée, mettre en place la mini-entreprise, la faire vivre, l'évaluer et enfin clôturer. Cette expérimentation permet de vérifier si les personnes sont prêtes à franchir le pas de l'entrepreneuriat, si elles peuvent vivre économiquement, et cela permet également de se faire des relations et d'être accompagné pendant le processus. **Entreprendre Pour Apprendre. Le groupe "mini entreprise" s'est constitué en octobre avec 5 personnes et a débuté en début Novembre. Les restrictions sanitaires n'ont pas permis de mener à bien ce projet.**

Service Développement Territorial de nouvelles animations avec l'ouverture du CSCI ...

Permanence hebdomadaire au Centre Socio-culturel intercommunal :

Il s'agit d'assurer une permanence physique sur le quartier et proposer une information emploi-formation de proximité aux habitants. En accès libre, et sans rendez-vous, les habitants ont pu bénéficier d'un entretien conseil. Cette permanence a aussi pour effet de faciliter les mises en relation entre le quartier prioritaire de la ville et les services de la communauté de communes ainsi que les partenaires emploi-formation présents sur la ville. **6 permanences entre septembre et octobre 2020 avant le second confinement, 22 personnes rencontrées essentiellement sur de l'aide au CV et lettres de motivation ainsi que sur la recherche d'entreprises.**

Mise en relation collégiens / entreprises pour les stages de troisième :

Les jeunes collégiens du quartier bénéficient beaucoup moins de réseau que leurs camarades pour trouver un stage de troisième. Un accompagnement au CSCI leur est proposé sur le temps des permanences hebdomadaires pour leur amener à découvrir le potentiel "métiers" du territoire. Ce temps d'échange permet également de travailler ensemble sur leur technique de recherche de stage (CV, lettre de motivation, sites internet incontournables...). **Envoyés en entreprise, 3 jeunes de 3^{ème} ont été rencontrés (septembre-octobre) sur de la recherche de stage, rédaction CV lettre de motivation, découverte du territoire et de l'info "off" lors des mini interviews réalisées avec l'asso Rencontre à l'ouverture du CSCI.**

Service Développement Territorial

Une nouveauté 2020

Clauses Sociales

Engagement de la CCCD à favoriser la réalisation des clauses sociales sur le quartier. La CCCD a été financée par le Département pour assurer le lien de proximité à propos des **4 500 heures de clauses sociales** prévues dans le cadre de la rénovation du Collège de la Ville aux Roses. La CCCD facilite la mise en relation entre les entreprises et les chercheurs d'emploi à réaliser des heures clausées et les chercheurs d'emploi concernés. Pour cela, elle informe les entreprises des potentiels d'heures par secteur d'activité et calendrier, met en relation les opérateurs (ACPM, Unité Emploi et Cap Emploi) et les entreprises concernées et assure le suivi mensuel des heures réalisées.

. Dès l'attribution des lots mi octobre 2020:

- mobilisation des partenaires prescripteurs et opérateurs
- participation réunion de chantier de lancement (début novembre)

Puis

- Relance mail et téléphone des entreprises, 14 lots
- Suivi mensuel des heures clausées
- Fin 2020 lancement de l'organisation de l'opération du 19 février au CSCI de rencontre des entreprises éligibles à la clause et les opérateurs en vue d'anticiper les besoins pour le collège VAR et les entreprises des prescripteurs P.E, ML, Unité Emploi et Cap Emploi et des opérateurs ACPM, INSERIM

AR-Préfecture

044-200072726-20211213-621-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-12-2021

Publication le : 13-12-2021



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt et un, le neuf décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART			X	P	M. Sébastien CROSSOUARD
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI			X	P	Mme Claudie SONNET
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
DERVAL	M. François-Xavier LE HECHO	X				
	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY			X	P	M. Michel HORHANT
	M. Michel HORHANT	X				
ERBRAY	Mme Laurence LE BIHAN	X				
	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET			X	P	M. Jean-Noël BEAUDOIN
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
FERCE	Mme Lucie PAUL			X	P	M. Jean-Noël BEAUDOIN
	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON			X	P	Mme Béatrice PIERRISNARD
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES		X			
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON			X		

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY			X	P	Mme Martine CHEVALIER
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE			X	P	M. Jean-Claude DESGUES
SOULVACHE	M. Didier PAITIER			X	P	Mme Edith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Monsieur François-Xavier LE HECHO

Mme Annette PIÉTIN est arrivée à 17 h 50 avant le vote de la délibération n° 111 relative aux tarifs des services intercommunaux de l'année 2022.

M. Patrick GALIVEL est arrivé à 17 h 55 lors de la lecture de la délibération n° 112 relative à la création d'un budget annexe Transports.

AR-Préfecture

044-200072726-20211213-621-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-12-2021

Publication le : 13-12-2021



Le Président,

Alain HUNAULT